

son esprit, l'être le plus insupportable de la terre. Ne parlez donc jamais de vos occupations, pas même de vos diners ni de votre manière de gouverner votre maison. Ce sont de ces choses pour lesquelles on vous jugera à l'œuvre, s'il y a lieu, mais dont vos paroles ne pourraient donner qu'une fort ennuyeuse idée.

« Libre à votre sommelier d'offrir à vos convives du *Bordeaux*, du *Champagne*, du *Malaga*, du *Xérès*, pourvu que vous n'oubliez pas que vous ne devez vous-même jamais supprimer le mot *vin*, inséparablement lié à la désignation du crû pour toute personne qui sait parler et qui sait vivre. — Quelle raison y aurait-il, en effet, si on acceptait cette formule, pour ne pas dire aussi du *Lyon* ou de l'*Alsie* en parlant du célèbre saucisson de ces deux villes, ou du *Bayonne*, du *Mayence*, pour indiquer des jambons fameux ?

« Quant au langage d'atelier, je laisse à un de nos plus spirituels critiques le soin de vous convaincre.

« Il y a un mot, dit-il, qui m'a impatienté tout l'hiver : il fait froid, je vais mettre mon *talma*...

« Les femmes ont tout d'adopter ainsi ces dénominations pour deux bonnes raisons, et les voici :

« La première, c'est qu'il est d'un goût médiocre d'être aussi bien au courant de la langue spéciale des couturières.

« Il me semble entendre certaines gens qui trouvent élégant, dans les boutiques où l'on mange, d'adopter une langue faite par ces *messieurs frisés* qui servent à table.

« Ainsi on disait autrefois : — *La carte à payer* ; c'était une expression très-claire et très-bonne.

« Il est arrivé que, entre le garçon qui sert et la femme qui se tient au comptoir, ce a dû prendre un nom. En effet, la « *dame de comptoir* » inscrit à me une chaque mets que l'on sert. — Quand vous demandez « la carte à payer », elle n'a pas, elle, à faire cette carte, mais simplement l'addition. — Donc, pour elle, et pour le garçon, ce n'est pas la carte à payer, mais simplement l'addition qu'il faut faire ; et il était très-logique que la chose se passât ainsi. — Vous dites au garçon : « Garçon, ma carte, ou la carte à payer. »

« Le garçon à la dame du comptoir : « Madame, faites l'addition, s'il vous plaît, pour que je puisse donner à monsieur sa carte à « payer ; » et ce n'était certes pas une raison pour que vous prissiez l'habitude de demander l'addition.

« La seconde raison pour laquelle les femmes feraient bien de dire tout simplement mon manteau, au lieu de mon *talma*, ou tout autre nom qu'il plaira aux couturières d'inventer, est celle-ci : une femme qui se pique d'être à la mode ne doit pas avoir besoin de constater que son manteau est fait à la dernière mode, si on porte les manteaux à la Talma, il va sans dire que le manteau d'une femme à la mode est un manteau « à la Talma. » Il est très-humble de l'affirmer.

« Il y avait encore une troisième raison que je n'avais pas annoncée, parce qu'elle est un peu subtile ; mais cependant elle est très-réelle pour la personne qui serait sensible à la logique du langage.

« Si vous entrez chez un chapelier, vous demanderez un chapeau de castor ou un chapeau de soie, un chapeau noir ou un chapeau gris ; mais vous ne direz pas à un homme qui reste devant vous la tête découverte : « Monsieur, mettez votre chapeau de soie, ou « mettez votre chapeau noir ; » de même que vous ne direz pas : « Je vous demanderai la permission de mettre mon chapeau de « castor ou mon chapeau gris, » parce que dans le premier cas, il s'agit d'une marque de déférence, dans le second d'une crainte de froid, et que, dans l'un et dans l'autre cas, la couleur, la matière, la forme du chapeau, n'y ont que faire.

« Ainsi, dites si vous voulez à votre couturière : « Faites-moi « un manteau à la Talma ; » mais ne me dites pas à moi : « Don- « nez-moi mon Talma ; » ce n'est ni élégant, ni distingué, ni tout à fait français.

« Il va sans dire qu'une foule de mots rentrent dans cette catégorie ; le langage d'un salon ne doit jamais rappeler l'antichambre ou l'atelier, et tout ce qui ressemble à un terme technique de couturière ou de femme de chambre doit en être soigneusement banni. — C'est ainsi, par exemple, qu'une femme comme il le faut ne parle jamais de la *confection* d'un chapeau ou d'une robe ; elle ne trouve pas un objet de lingerie bien *confectionné* ; mais elle *fait faire* un chapeau, une robe, et elle trouve un bonnet, un col, *bien cousus* ; un mantelet est d'une *bonne forme*, et non d'une *bonne coupe*, etc. Une coiffure est de bon goût, mais elle n'a pas de *cachet*. Toutes ces observations, vous dites-vous, peut-être ma chère enfant, portent sur des riens. — Vous avez raison, ce ne sont que d'impérieuses nuances ; mais, ne vous y trompez pas, plus elles sont légères, plus elles prennent d'importance ; car la fidélité à en tenir compte devient alors la marque infaillible de la véritable éducation, le manque de savoir-vivre se trahissant plus souvent par

des oublis, des nuances fugitives du langage et de la tenue que par de gros manquements aux choses essentielles.

« Les expressions techniques, consacrées aux arts, aux sciences, à l'industrie, sont fatigantes à entendre, même lorsque les hommes qui les emploient sont des artistes, des savants, et qu'ils les emploient naturellement et sans prétention. Échangées en présence de femmes et d'étrangers aux spécialités auxquelles elles ont trait, elles dénotent toujours un manque de tact, attendu que la première condition du langage de la bonne société est d'être parfaitement compréhensible pour tout le monde. — Mais, sur les lèvres d'une femme, c'est pis encore ; le ridicule s'en mêle, et il semble que cette affectation à donner une haute idée de ses connaissances et de son esprit ne puisse appartenir qu'à une intelligence étroite et vulgaire.

Outre les deux genres d'affectation que l'auteur vient de mentionner il en est un qui est particulier à notre pays, c'est celui que nous appelons l'*anglomanie*, et qui n'est point même tout à fait inconnu en France, si nous en jugeons par les plaintes que font entendre à ce sujet quelques écrivains, plaintes que M. Viennet a résumées dans une spirituelle satire qui nous a rappelé une de celles de feu M. Bibaud. Ce défaut a été trop souvent critiqué dans nos journaux et nos revues pour que nous insistions. Disons seulement que l'emploi d'un mot anglais lorsqu'il existe un équivalent français est souvent une preuve d'ignorance et presque toujours une preuve de mauvais goût. Sans doute qu'il peut exister en cela comme en toute autre chose des exceptions, que beaucoup dépend des circonstances et de l'intention, dont votre interlocuteur, s'il est intelligent, saura toujours juger ; mais le plus sûr est de parler tout naturellement sa langue sans recourir inutilement au secours d'une langue étrangère.

On nous dira peut-être qu'il y a certains mots anglais qui, dans l'usage assez général, ont remplacé les mots français, tels sont par exemple *side-board*, pour buffet ; *tea-board*, pour plateau ; *tea-pot*, pour théière ; mais bien que dans ces cas assez nombreux on puisse acquiescer ceux qui se servent des mots anglais de l'accusation d'affectation, nous leur conseillerions fortement de revenir aux équivalents français ; le moindre inconvénient de cet usage bizarre c'est de perdre graduellement notre langue et d'en venir à parler bientôt, comme le font déjà certaines personnes, un langage hybride, qui n'est d'aucun pays, ni d'aucune nation.

Un danger plus grand encore que celui de l'introduction de mots anglais, c'est l'usage de locutions anglaises, et il y en a cependant un grand nombre qui sont pour bien dire consacrées par le journalisme et même par le langage officiel. Il y a quelques années, il s'était fait dans la presse et parmi nos orateurs une certaine réaction contre les anglicismes ; mais il semble que, de guerre lasse, on ait abandonné la partie, et plus que jamais nos journaux fourmillent de phrases dont le moule est tout britannique ; plus que jamais par exemple on *oppose* un homme ou une mesure, on *adresse* une assemblée, etc. A ces locutions, qui règnent déjà depuis longtemps, il vient même s'en ajouter de nouvelles également déplorables ; mais qui sont peut-être excusables lorsqu'on songe à l'usage constant que beaucoup de personnes instruites font des deux idiomes, et au grand nombre de traductions que nos journalistes ont à faire à la hâte et sans avoir pour bien dire le temps de se relire.

Pour ce qui est de la conversation au point de vue du bon ton et du bon langage, on doit poser en principe : 1o que le langage le plus correct est toujours celui qui indique une meilleure éducation ; 2o que le langage ne saurait être correct si la phrase a une tournure étrangère, ou si elle est par-emée de mots étrangers ; 3o que dans ce genre tout ce qui peut être le résultat de la négligence ou du mauvais exemple est jusqu'à un certain point excusable ; tandis qu'au contraire tout ce qui est *intentionnel* est détestable sous tous les rapports.

Mais que dirons-nous de l'habitude qu'ont quelques personnes de s'adresser entre elles la parole en anglais en présence de compatriotes qui ne font point comme elles un usage constant de cet idiome, et qui même quelquefois ne le comprennent que très-imparfaitement ? N'est-ce point ou faire parade d'une science assez peu rare, ou commettre une grossièreté impardonnable en parlant pour ne pas être compris, en isolant de la conversation quelques-uns de ceux qui auraient droit d'y prendre part ?

Une autre observation à faire à ce sujet c'est que, lorsqu'une personne de distinction et d'un rang supérieur au vôtre vous adresse la parole dans sa langue, il n'est certainement point mal, si vous vous sentez capable de le faire, de lui répondre dans le même idiome ; mais, si, au contraire, cette personne a la politesse de vous parler dans votre propre langue, c'est une chose très-inconvenante de lui répondre dans la sienne. C'est faire mépris jusqu'à un certain point de sa condescendance ; c'est presque lui dire : ne vous fatiguez point, je vous prie, à me parler français ; vous vous en